magazine
INFOS Saint-Martin

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

Villes et Villages Fleuris
Ville Active & Sportive
ville internet

N° 383 Juin 2026



P5

Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Les CM2 au collège



Prévention canicule



Vivement le 21 juin !





Le chanteur américain Peter Harper va retrouver la scène du CDC (voir page 8)

Sommaire

4 à 5 **C'est d'actu**

Les CM2 découvrent le collège Charloun Rieu

Le projet d'extension de la maternelle du Logisson présenté aux parents

Une banderole pour sensibiliser les collégiens au respect des règles de circulation en trottinette

Les classes de CE2 passent le permis piéton

6 à 7 **Zoom sur**

La Municipalité reste mobilisée et déterminée contre le projet de ligne aérienne Très Haute Tension (THT)

Des plans canicules intégrés au Plan Communal de Sauvegarde de la Ville

8 à 12 **Vivre ensemble**

L'actualité du CDC

Le programme de la Fête de la Musique se prépare

Les Feux de la Saint-Jean célébrés le 23 juin

La soirée Mega Extravaganza revient sous la Grande Halle

Des sportifs saint-martinois émérites

Les inscriptions pour les loisirs de l'été sont ouvertes

Un jumelage entre l'Amicale Crau- Alpilles d'Escrime et un club parisien

13 **Portrait**

Olivier Puccini



18 à 24 **Retour en images**

25 à 27 **Agenda**



Les Feux de la Saint-Jean, un rendez-vous pour faire vivre les traditions

Services

Numéros utiles :

Mairie..... 04 90 47 17 29
Astreinte funéraire 06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique..... 04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen... 04 90 47 38 81
CCAS..... 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia..... 04 90 47 95 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC..... 04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins 04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas 04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale 04 90 47 95 52
Gendarmerie..... 04 90 47 25 11
Centre de Secours..... 18 ou 15 ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde..... 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde..... 04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Aurélie Faure et Emilie Guigon
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 500 ex.

édito

"Dans une époque qui se fragilise, ces amitiés réelles et durables sont de précieux remparts contre l'indifférence, et une belle ouverture sur le monde pour nos enfants"



Maire de Saint-Martin-de-Crau

Le lien humain, notre plus belle force

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,
Ces dernières semaines, notre ville était animée d'une ferveur toute particulière. Ce printemps 2026 nous rappelle, à travers des rendez-vous profondément enracinés dans l'identité de notre territoire, qui nous sommes et ce qui nous unit.
Il serait impossible de tous les citer mais je voudrais revenir sur la commémoration du 8 mai, au pied de notre monument aux morts.
En croisant le regard de nos anciens combattants, celui, si sérieux, des membres de notre Conseil Municipal des Jeunes, et en observant la mobilisation des lycéens de Saint-Charles, j'ai ressent une immense fierté.
La présence à nos côtés de la délégation de Manerbio, notre ville jumelle italienne, dépassait la portée du simple symbole. Voir nos deux communes réunies offrait le témoignage vivant qu'une fraternité sincère finit toujours par panser les cicatrices de l'histoire.
Cette amitié européenne, nous l'avons prolongée dans la foulée, sous le signe du partage et des traditions, lors d'une Fête du Printemps éclatante.
À l'heure du numérique et de la connexion instantanée, certains d'entre vous pourraient s'interroger : à quoi servent encore ces échanges ? Est-ce bien utile de mobiliser tant d'énergie alors qu'on peut se parler à l'autre bout du monde d'un simple clic ?
Ma réponse est simple : le numérique connecte les écrans, mais seul l'humain unit les peuples.
Un smartphone ne remplacera jamais l'émotion d'une poignée de main sur la place Léon Michaud, ni la chaleur d'une discussion au détour d'une table au Foirail.
Dans une époque qui se fragilise, ces amitiés réelles et durables sont de précieux remparts contre l'indifférence, et une belle ouverture sur le monde pour nos enfants.
Ces moments de joie et de sens ne tombent pas du ciel, ils sont le fruit d'un travail de l'ombre colossal.
Le succès de ces événements, nous le devons à l'engagement quotidien de nos agents municipaux, de nos élus, de nos commerçants, mais aussi de nos forces associatives, parmi lesquelles Li Coudelet Dansaire, toujours présent pour faire rayonner notre culture et nos traditions, comme ce sera encore le cas pour les Feux de la Saint-Jean du 23 juin. Que tous en soient chaleureusement remerciés.
Ces semaines ont prouvé que notre plus bel atout reste la solidarité et notre unité, et ce, bien au-delà des festivités. En effet, ces valeurs, nous les retrouvons aussi lorsqu'il s'agit de répondre, avec détermination, aux grands défis du moment.
À l'heure où nous rédigeons ces lignes, l'actualité locale exige ainsi toute notre vigilance. À la suite des annonces récentes de l'État et de RTE concernant l'instruction du dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de ligne électrique aérienne à très haute tension (THT), je tiens à réaffirmer, avec la plus grande clarté, ma ferme opposition à ce projet tel qu'il est aujourd'hui présenté.
Soyez-en assurés : avec mon équipe, nous ne laisserons pas sacrifier la plaine de la Crau, nos paysages et notre environnement au mépris de la voix des élus et des habitants. C'est le sens profond de mon engagement pour Saint-Martin-de-Crau.



C'est d'actu

Quand on a 9, 10 ou 11 ans, le passage en 6e est une étape importante qui peut susciter quelques inquiétudes. Pour rassurer les élèves, le collège Charloun Rieu a mis en place l'opération "Classe d'un jour". Du 7 au 26 mai, les CM2 de la commune, de Maussane, Mouriès et du Paradou ont ainsi été invités à découvrir leur futur établissement dans un format repensé, avec une soirée portes ouvertes à destination des familles.



Vie scolaire

Pour une transition en douceur

Pour le principal de Charloun Rieu, Olivier Puccini, se sentir bien au collège est un élément central de réussite (voir page 13). C'est pourquoi les futurs 6e ont été invités à s'immerger quelques heures dans la vie d'un collégien. Pendant 8 demi-journées, à tour de rôle, plus de 250 CM2 ont donc arpenté les couloirs du plus grand établissement secondaire du département.

Au programme : deux heures de cours ainsi que la présentation du dispositif "Phare" par des élèves ambassadeurs. Dans le cadre d'un échange "de jeunes à jeunes", ils ont expliqué les actions menées pour lutter contre le harcèlement scolaire. La visite comprenait aussi un déjeuner au "fameux" self-service, dont rêvent tous les écoliers…

Soirée portes-ouvertes

L'opération "Classe d'un jour" comportait aussi une réunion d'accueil des familles, qui a eu lieu le 19 mai. La nouveauté, c'était de prolonger un moment d'information solennel par des portes ouvertes du collège, à la rencontre des professeurs. Selon leurs envies, parents et enfants ont pris place dans les différentes classes, où les professeurs les attendaient. Certains ont par exemple appris que l'allemand était la langue la plus recherchée sur le marché du travail européen ou encore qu'il existait un club de mathématiques, dont trois élèves ont été sélectionnés pour la finale nationale du concours Pangea…

Une soirée riche en découvertes, avec des enseignements aux multiples atouts.

Concernant les objectifs visés, le contrat semble pleinement rempli si l'on en croit la réaction du jeune Lû'ay : *"Le collège est grand, il ressemble à une fourmilière et j'avais peur de me perdre. Je pensais aussi que la vie au collège serait très stricte, mais il y a tellement de positif. Ça m'a vraiment rassuré et donné envie de revenir !"*





"Feeling Good", un espace qui gagne à être connu

La soirée du 19 mai a aussi été l'occasion de découvrir d'autres personnels et dispositifs qui font partie intégrante du collège : l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH), les membres de la Vie Scolaire, l'infirmerie ou encore "Feeling Good".

Porté par Valérie Felices, professeur de français, cet espace propose des activités pédagogiques et éducatives pour mieux *"se connaître, s'accepter et s'aimer"*. Chaque mardi, durant la pause de midi, elle accueille ainsi une quinzaine d'élèves volontaires pour les aider à mieux se sentir. Elle anime aussi des rencontres à la Médiathèque avec la psychotraumatologue Fleur Bonaudo Vappereau. La prochaine aura lieu le 13 juin sur l'amour de soi (voir les pages Agenda). *"Nos regards croisés sont mis au service des familles pour leur donner des clefs sur des sujets sensibles, tels que la phobie scolaire ou l'estime de soi…"*

Sa vision bienveillante de l'éducation trouve un écho bien au-delà de la ville. En effet, ce projet a été présenté lors de la Journée Académique Pédagogique du 1er avril dernier. Le dispositif, son travail ainsi que son engagement dans le développement des compétences psychosociales au sein de l'établissement ont alors été salués. "Feeling Good" a aussi retenu l'attention de la Cellule Académique Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE), qui souhaite l'accompagner pour que de tels espaces voient le jour dans d'autres établissements.



Sécurité

Sensibiliser aux dangers de la trottinette

Afin de sensibiliser les collégiens et leurs familles, l'Association Saint-Martinoise de Prévention Routière (ASMPR 13) a lancé une campagne de prévention sur les règles et obligations en trottinette électrique. Menée en collaboration avec la Municipalité et les équipes pédagogiques de Charloun Rieu, elle s'est notamment traduite par la pose récente d'une banderole à l'entrée de l'établissement.

À travers cette action, l'association souhaite informer les élèves, mais aussi les parents, sur les règles en vigueur concernant l'utilisation des trottinettes électriques. Il s'agit essentiellement d'accompagner chacun vers une meilleure application de la réglementation, trop souvent méconnue. *"Beaucoup de jeunes utilisateurs sont en infraction, parfois sans même le savoir, comme lorsqu'ils roulent sur les trottoirs ou à deux sur un même engin"*, souligne Mathieu Toeschi, le président de l'ASMPR 13. Or, les accidents impliquant des trottinettes électriques sont en nette augmentation au niveau national et peuvent avoir des conséquences graves. *"Des parents ignorent également certaines obligations, comme celle de devoir souscrire une assurance spécifique. Une trottinette est en effet considérée comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances et les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 3 750 €"*.

Prévention, puis sanctions

La pose d'une banderole informative de 2 mètres a eu lieu le mardi 5 mai, en présence des représentants du collège, dont le principal Olivier Puccini, de l'Adjoint à la Sécurité Geoffroy Morra, de Mathieu Toeschi et du policier municipal Alexandre Speranza. Le visuel a également été relayé auprès des familles via l'application NEO Pocket.

Respecter et partager les règles, c'est protéger sa vie et celle des autres. C'est pourquoi les actions de prévention, qui se poursuivront encore plusieurs semaines, seront suivies d'une phase de verbalisation par les forces de l'ordre.

Notez-le ! Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la plaquette d'information accessible via le QR Code ci-contre.

Apprentis piétons !

Comme chaque année, la Police Municipale (PM) mène des actions de prévention routière au sein des écoles saint-martinoises. Parmi elles, le passage du Permis piéton, destiné aux classes de CP, est conduit dans le cadre d'un partenariat avec les bénévoles de l'association Prévention Maif. Il vise à apprendre aux enfants les règles essentielles de sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied. Parce que la rue est un espace partagé entre piétons et véhicules, il est en effet important de les initier, au plus tôt, aux bons réflexes.

Les deux référents "Sécurité Routière" de la PM, Fabien Chapon et Alexandre Speranza ont distribué aux écoliers le "Code du jeune piéton", un livret pédagogique édité par l'association partenaire. Grâce à un film de prévention fourni par l'association au cours de l'année, les élèves ont travaillé sur les principaux dangers de la rue et les comportements à adopter pour circuler en toute sécurité. Et, en mai, des mises en situation ont été organisées pour les établissements qui le souhaitaient. Les enfants ont dû traverser le passage piéton situé devant leur école puis suivre un petit parcours en respectant les consignes de sécurité. Une mission accomplie avec sérieux et application par tous. Une expérience ludique et inoubliable, en particulier pour ceux qui ont pu profiter d'un petit tour en voiture de police, gyrophare allumé ! À l'issue des épreuves pratiques, une remise de permis a eu lieu dans chacune des classes inscrites cette année.



Zoom sur

Brèves

Info travaux

Du **8 juin au 6 juillet**, une opération d'abattage de douze platanes sera menée par une entreprise mandatée par le Département, route de Craponne. L'intervention est nécessaire puisque les arbres sont contaminés par le chancre coloré, un champignon foudroyant pour lequel il n'existe aucun traitement. En vertu de la réglementation nationale en vigueur (arrêté ministériel), la destruction des spécimens infectés est une obligation légale pour protéger les milliers d'autres platanes du territoire. Lorsque des arbres sont malades, la Municipalité veille toujours à reconstituer, à terme, le patrimoine arboré et les îlots de fraîcheur. Sur ce dossier, elle étudie déjà une replantation avec le Département, à qui appartient cette route.

Rappel Forum des Collectionneurs

Pour rappel, la nouvelle édition du Forum des collectionneurs, organisée par le RétroMusée en partenariat avec la Municipalité, se tiendra les **19 et 20 septembre 2026**, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.
Il n'y a pas de vente, l'objectif est simplement de mettre en lumière des collections, quelle que soit leur ampleur.
L'inscription est gratuite, n'hésitez pas à y participer !
Contact :
retromusee.avis@gmail.com





À retenir

Non à la ligne aérienne THT !

Le 13 mai dernier, l'État a engagé l'instruction de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) relative au projet de ligne aérienne à Très Haute Tension (THT) reliant Fos-sur-Mer et Jonquière Saint-Vincent. La Municipalité et de très nombreux acteurs du territoire regrettent cette soudaine accélération du calendrier, qui semble s'affranchir des concertations locales menées depuis 2023.
Dans ce dossier, Mme le Maire affiche une détermination et une solidarité absolues avec l'ensemble des habitants et des acteurs mobilisés contre ce projet.
Mme Susini Charnoz, Adjointe à la transition énergétique, précise : *"L'avenir de notre plaine de Crau ne peut pas faire l'objet d'un arbitrage précipité, qui semble davantage dicté par l'échéance des élections présidentielles de 2027 que par une évaluation sereine des besoins du territoire. Mais il est important de souligner que nous ne sommes pas contre la réindustrialisation et la décarbonation de la zone industrielle de Fos-sur-Mer. Nous sommes pour l'acceptation d'une solution alternative enterrée !"*
Une position pleinement partagée par Mme le Maire : *"L'expertise technique l'a prouvé, l'enfouissement de la ligne reste la seule alternative vertueuse, crédible et viable. Nous attendons des services de l'Etat une véritable écoute et non la validation d'une décision déjà prise en coulisses. Le cas échéant, ils trouveront face à eux un territoire uni, déterminé et mobilisé. Nous ne laisserons ni nos paysages, ni notre agriculture, ni notre biodiversité être sacrifiés au nom d'une décision imposée loin des territoires."*

Un combat collectif

Sur de tels enjeux, l'union fait la force, Mme le Maire a donc participé à une réunion de travail organisée par Patrick De Carolis en mairie d'Arles, le mardi 19 mai. Autour de la table, les élus du territoire, le Collectif THT13/30 (qui rassemble 36 associations), la FNSEA et les représentants du monde agricole ont posé les bases d'une coordination à grande échelle.
En parallèle, un plan d'action global se met en place sur la commune.
Sur le **plan juridique**, un soutien financier de 3 000 € sera proposé lors du conseil municipal du 4 juin, au bénéfice du Collectif THT13/30, afin de consolider les recours en justice.
Sur le **plan démocratique**, la Ville préparera activement l'enquête publique de fin d'année pour y verser toutes les preuves techniques de la viabilité de l'enfouissement (avec la nomination d'un agent municipal référent).
Sur le **plan institutionnel**, Mme le Maire a officiellement saisi le Préfet de région pour demander une audience administrative de crise et a interpellé les ministres de l'Énergie et de l'Agriculture afin qu'elles viennent appréhender la réalité du terrain.
Enfin, la Ville installera prochainement une **Cellule de Coordination et de Suivi THT**. Présidé par Mme le Maire, ce groupe de travail unira les forces agricoles, économiques et associatives pour partager le renseignement technique, planifier les actions et porter ce combat de manière concertée, coordonnée et efficace.

Anticiper la gestion de la canicule



Du 1er juin au 15 septembre, les territoires sont placés en vigilance canicule verte. Pendant cette période, susceptible d'être élargie, la Préfecture peut être amenée à activer un niveau de vigilance supérieur (jaune, orange ou rouge). Les collectivités doivent donc se tenir prêtes à accompagner et protéger les personnes vulnérables et fragiles. À Saint-Martin-de-Crau, les mesures et plans d'action sont coordonnés dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
Les niveaux de vigilance météorologiques dépendent de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur. On parle de canicule lorsque les températures restent élevées, de jour comme de nuit, pendant au moins 72 heures (selon les normes habituellement constatées sur chaque département).
Des personnes sont particulièrement vulnérables : les enfants, les séniors de plus de 65 ans, les personnes handicapées, malades, dépendantes ou sans domicile fixe, les femmes enceintes… Pour elles, comme pour tous les citoyens, il est important d'adopter les bons gestes, rappelés ci-dessus.
Mais il existe aussi des actions spécifiques, menées par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont l'objectif est de réduire, autant que possible, les effets sanitaires de tels épisodes, notamment pour les publics fragiles…
Pour tous, **la phase d'information et de sensibilisation s'avère essentielle**, avant et pendant les périodes de vigilance et d'alerte.
Si le PCS décline les mesures tout public, un travail conséquent a été effectué l'année dernière pour protéger la santé et la sécurité des personnes, notamment au sein des écoles.

Plan Canicule Écoles

L'été dernier, après avoir identifié des dysfonctionnements et des besoins essentiels au bien-être des enfants et des personnels éducatifs, la Municipalité a dû intervenir en urgence. Le PCS a donc évolué en prenant en compte les différents retours d'expérience, afin de reconduire ce qui a fonctionné, mais surtout d'améliorer ce qui devait l'être.
Aujourd'hui, les actions de prévention passent par des relevés de températures, la formation des personnels aux bons gestes et aux signes d'alerte, une meilleure communication aux familles, le repérage des élèves vulnérables, la vérification des stores, la mise à disposition de ventilateurs, de climatiseurs mobiles, l'adaptation des horaires ou la limitation de certaines activités… En parallèle du PCS, de grands travaux vont démarrer, qui amélioreront considérablement l'isolation thermique des groupes scolaires et augmenteront le nombre de pièces climatisées dans chaque école.

Plan Canicule du CCAS

Ce volet du PCS concerne les personnes les plus vulnérables, qui ont la possibilité de s'inscrire sur le registre canicule nominatif, tenu par la structure. Elles peuvent aussi être inscrites par un proche. Durant les périodes de fortes chaleurs, le CCAS assure une veille active à travers des appels, des informations rappelant les bons réflexes… Et, en fonction du niveau d'alerte, la structure met en œuvre des actions ciblées, comme l'accueil en salle climatisée.
Ainsi tout est mis en œuvre pour une gestion de la canicule adaptée et protectrice.
Inscription au registre canicule :
04 90 47 00 17 ou au CCAS

Vigilance verte
Veille saisonnière - Chaque année du 1er juin au 15 septembre.

Vigilance jaune
Avertissement chaleur intense - Pic de chaleur ou épisode persistant de chaleur.

Vigilance orange
Alerte canicule - Période de chaleur intense et durable pour laquelle les températures minimales et maximales sur 3 jours atteignent ou dépassent les seuils départementaux.

Vigilance rouge
Alerte canicule extrême - Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique.



Place aux talents : le CDC clôture sa saison !

Pour clôturer sa programmation, le Centre de Développement Culturel (CDC) propose le concert d'un artiste de cœur, le 6 juin, et trois jours d'animations durant ses "Journées Passerelles". Ainsi du jeudi 18 au samedi 20 juin, la structure met en place toutes sortes d'activités culturelles et artistiques. De quoi patienter avant les stages, les rendez-vous de l'été ou la saison prochaine !

Concert de Peter Harper

Le CDC a choisi d'inviter à nouveau l'artiste sur la scène du Galet, le **samedi 6 juin à 20h30**. Après son concert mémorable dans les arènes, en juin dernier, porté par les voix de près de 450 enfants, l'artiste américain se réjouit de retrouver une équipe qu'il affectionne ainsi qu'un public avec lequel il a noué une relation sincère et privilégiée. Cette soirée promet un moment suspendu, une parenthèse de douceur et d'humanité, avec un artiste généreux au charisme magnétique, qui chante autant qu'il rassemble.

Les Journées Passerelles

Le programme débute le jeudi 18 juin à 19h avec le gala **" Danses Urbaines "**, avec les adultes et enfants des cours de Hip Hop Clip et Ragga Dance hall, animés par Alizée Martinez.
Le lendemain, vendredi 19 juin à 20h30, les jeunes du groupe de **Danse Gymnique**, animé par Valérie Gosse, proposeront leurs chorégraphies. La soirée se prolongera par le jeu concours **"Nos Adhérents ont du Talent"**. La participation est réservée aux adhérents du CDC (mais ouvert à tous pour le public), dans toutes les disciplines : danse, musique, magie, humour etc. En solo ou en groupe de 15 maximum, les personnes devront proposer une démonstration limitée à 3 minutes. Des récompenses sont prévues et les inscriptions sont en cours auprès de l'accueil. Le samedi 20 juin, **l'Atelier Théâtre**, animé par Marie Brès, proposera les pièces *"L'Oiseau Bleu"* à 11h30 et *"Loin dans les profondeurs"* à 14h30 (jouées par les enfants). Enfin, à 17h, les enfants et ados des cours animés par Mohmo et Bouba, dévoileront leur gala **"Hip Hop"**.
Sur la journée du samedi, il y aura des jeux, proposés par l'association **À Crau Jeux**, des stands d'animations diverses et de la petite restauration. Enfin, pendant les trois jours, le public pourra assister à de nombreuses **séances spéciales au cinéma** et admirer l'**exposition** des œuvres de tous les ateliers d'arts plastiques, dans le hall. Stand de maquillage et mascottes compléteront le programme.

Les prochains rendez-vous

À partir du **lundi 8 juin**, ne passez pas à coté des inscriptions pour les incontournables stages d'été du CDC. Il se dérouleront les 3 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août. Il y en aura pour tous les âges : tout-petits, enfants, jeunes et adultes. Un bon moyen de découvrir de nouvelles activités ! Le programme complet sera prochainement disponible sur leur site.

Concert Peter Harper : Tarifs : 25€/ 22€ et 15€ pour les moins de 14 ans accompagnés d'un adulte.
Spectacles des Journées Passerelles : Tarif :5 € chacun, sauf la soirée du vendredi qui est gratuite.
Renseignements, tarifs et autres programmes : Tél. : 04 90 47 06 80 - Mail : info@cdc-smc.fr
Page Facebook : @CDCstmartin13 - Site Internet : cdc-smc.fr - Billetterie: billetterie.cdc-smc.fr

Réservez votre 21 juin !

Dimanche 21 juin, le cœur du centre-ville s'animera pour célébrer la musique. Organisée par la Municipalité, en partenariat avec les commerçants du centre-ville, la manifestation promet d'être festive, avec une programmation pour tous les goûts !
L'orchestre des Z'aCrauNotes se produira sur le parvis de la mairie et le groupe Ad Libitum proposera un concert en face du restaurant le Saint M. Plus loin, sur l'avenue de la République, le PMU et le Cool kids accueilleront une scène DJ et le chanteur Timao. Du côté de 13 Républik Café, la soirée sera animée par un groupe de musiciens saltimbanques. Le public pourra par ailleurs vibrer au son du groupe pop rock D'cibels et d'un DJ, installés devant le 19/Vin. Enfin, la Boutik' de Fred Fringues et Fringale animera sa terrasse avec une playlist aux petits oignons et le restaurant Chez Marco mettra en lumière un jeune talent et le groupe de rock On Air.





Une tradition provençale

Mardi 23 juin, Li Coudelet Dansaire, avec le soutien de la Ville, invite les habitants à se réunir en soirée pour célébrer les Feux de la Saint-Jean. Ce rendez-vous ancestral marque l'arrivée de l'été dans un esprit de fête, de transmission et de convivialité.
À Saint-Martin-de-Crau, les Feux de la Saint-Jean tiennent une place particulière dans le cœur des habitants. Héritages de rites anciens liés au solstice d'été, ils célèbrent la lumière, le renouveau et le partage.
La soirée débutera **à 21h**, avec un rassemblement sur le parvis de la mairie pour participer à un atelier de fabrication de son propre fagot et préparer son vœu sur un papier. Il sera suivi de la distribution des lampions. **À 22h**, le cortège s'élancera en direction du Foirail, accompagné en musique par les tambourinaires. À l'arrivée, les discours officiels seront prononcés en provençal, puis en français. Le point d'orgue de la soirée aura lieu **à 22h30** avec l'embrasement du bûcher. Autour des flammes, le public pourra profiter d'un balèti. Puis viendra le temps, pour les plus audacieux, de sauter au-dessus des braises, auxquelles il est prêté des vertus magiques et protectrices.
Une belle soirée en perspective !
Renseignements : 04 90 47 98 40

Afin de promouvoir le provençal, un texte entièrement rédigé dans la langue de Frédéric Mistral sera désormais proposé au sein de ce journal. Ce mois-ci, il a pour thème les Feux de la Saint-Jean.
Qu'es acò ? Li fiò de Sant Jan
Chasco annado, lou 23 de jun, dins chasco vilo e chasque vilage de Prouvènço, li gènt se retroubon à l'entour de la flamo nascudo sus lou Canigou. Lou fiò simbouliso la respelido, l'esperanço, la lus e la fraternita.
Pèr bèn encapa e èstre crespina touto l'annado, es coustumo d'escriéure un vot , de l'acrouca à-n-un balauset e de lou traire dins lou fió !
Sant Jan ! Sant Jan ! Sant Jan ! cridavon. Tóuti li colo esbrihaudavon Coume s'avié plóugu d'estello dins l'oumbrun ! Enterin la flamado folo Empourtavo l'encèns di colo Emé di fiò la rougeirolo Vers lou Sant, emplana dins lou blu calabrun. Frederi Mistral "Mirèio chant VII"
Laure Gonthier, Capouliero de Li Coudelet Dansaire

Méga Extravaganza



L'association L3PC vous attend pour une nouvelle édition du Summer Festiv' Halles SMC, avec une folle soirée Méga Extravaganza. Rendez-vous sous la Grande Halle le samedi 13 juin à partir de 19h !
La programmation réunira plusieurs univers musicaux. DJ Tomy ouvrira la soirée avec un set "open format" mêlant différents styles et influences. Le groupe Melotronic, véritable club-électro brass band, apportera une énergie originale à la croisée des musiques électroniques et des sonorités cuivrées. La soirée se poursuivra avec DJ Guest Moreli et son show Méga Extravaganza, annoncé comme l'un des temps forts.
Le public pourra également profiter d'un espace food trucks pour se restaurer tout au long de la soirée. Des performers, des animations ainsi que des stands de maquillage et de tatouage viendront compléter cet événement.
Tarifs - Adultes : 10 € en prévente / 15 € sur place - 14/18 ans : 10 € (uniquement sur place) - Gratuit jusqu'à 13 ans
Notez-le ! Pour les mineurs, la présence d'un représentant légal est obligatoire (vérification de l'âge via les justificatifs officiels)
Renseignements : 06 66 93 15 10



Talents sportifs saint-martinois

À Saint-Martin-de-Crau, les talents sportifs et artistiques continuent de rayonner bien au-delà de la commune. Ces dernières semaines, plusieurs associations locales se sont illustrées dans des compétitions régionales, nationales et même internationales, confirmant le dynamisme des clubs saint-martinois.

Du côté du **tir à l'arc à poulies**, Nicolas Girard a été sacré champion de France en salle en mars dernier, avant de décrocher une remarquable 11e place, sur plus de 5 000 participants, au Vegas Shoot 2026, le plus grand tournoi mondial de tir à l'arc à 18 mètres. Il a aussi remporté une médaille d'argent lors d'une manche de la Coupe du monde, à Shanghai, à Shanghai, ainsi que le titre de Champion d'Europe avec l'équipe de France, fin mai à Antalya. Pour la suite, dans un coin de la tête, Nicolas rêve d'une place aux JO de Los Angeles de 2028, qui offrent enfin une épreuve en arc à poulies.
La danse était aussi à l'honneur avec l'association **Art Singulier**. Lors des Regards Chorégraphiques Régionaux de la Fédération Française de Danse, organisés du 24 au 26 avril, trois créations signées Laura Cros ont été récompensées.



Le groupe Jeunes adultes a notamment reçu une mention spéciale du jury pour *"la sensibilité des interprètes"*. Grâce à leurs distinctions, les groupes Enfants, Adolescents et Jeunes adultes participeront au Championnat de France. Il se déroulera début juillet à Montluçon. Le football féminin apporte lui aussi son lot de fierté. Les Séniors féminines du **Sporting Club Saint-Martinois** conservent leur titre en remportant la finale de la Coupe de Provence, à Salon-de-Provence, sur un score de 6 à 1 face à l'US Michelis.



Du 15 au 17 mai, l'association **La Rythmo** a particulièrement brillé lors du Championnat de France FSGT qu'elle accueillait au Complexe multisports. Du côté des ensembles main libre, l'équipe Benjamines/Minimes programme long avec Catalina, Léana, Mahée, Léa, Lisa, Lucy et Alice, est sacrée Championne de France. En programme court, l'ensemble 1 se classe 4e. Enfin, en ensemble engins, l'équipe Toute catégorie remporte la médaille de bronze du programme A. En individuel, en catégorie Argent Minimes, Catalina Orsini est sacrée Championne de France. En Argent Cadettes, Mahée Pacini décroche la médaille de bronze, tandis que Maéva Schulz termine 5e.

En catégorie Bronze Benjamine, Madeline Paulin est Championne de France au cerceau, et Fannie Mauger prend une belle 4e place au ruban. Chez les Minimes, Lisa Wagner termine également 4e au ruban. Toutes ces gymnastes sont surclassées en catégorie supérieure.



Enfin, **le Rayon d'Or de la Crau** continue de former de jeunes champions. Elena Collange a décroché le titre de championne de France VTT à Eymouthiers, le samedi 16 mai, après avoir été championne de France sur route l'an dernier et médaillée de bronze aux nationaux en VTT il y a deux ans. Deux autres jeunes du club se sont également distingués : Louis Ciancanelli, avec une 7e place en vélo de route, et Maxime Gros, qui termine 16e.



Autant de performances qui témoignent de la vitalité des associations saint-martinoises et de l'avenir prometteur de leurs talents.



Les actualités du CEN PACA

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur agit au quotidien pour préserver la biodiversité régionale, qu'il s'agisse de protéger des espèces rares et menacées, telles que le criquet de Crau, ou de mieux faire cohabiter l'homme avec les serpents. Zoom sur ses activités et conseils en cette fin de printemps.

Aujourd'hui réduite à trois populations isolées, sans possibilité de recolonisation naturelle, le criquet de Crau fait l'objet d'un programme de réintroduction sur de nouveaux secteurs, dans le cadre du projet Life SOS Criquet de Crau. Ces insectes sont difficiles à repérer car parfaitement camouflés dans les galets et la terre rouge de la Crau. C'est pourquoi deux chiens de détection, venus du Portugal, ont participé, fin mars, à un entraînement de recherche de criquet mais aussi d'oothèques, les coques contenant les œufs. Cette méthode innovante a permis d'identifier les zones de ponte naturelles et de mieux suivre la survie de l'espèce. De plus, les 5 et 6 mai, en clôture du projet, le CEN PACA a organisé avec ses partenaires, le colloque "SOS Insectes : Conservation et réintroduction". Chercheurs, naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels ou agricoles, éleveurs ou encore curateurs de zoos ont partagé leurs expériences et échangé sur les défis à relever pour une meilleure conservation des insectes. De belles actions pour donner un avenir à notre Criquet !

"L'appel, pas la pelle"

Avec le retour des beaux jours, les serpents réapparaissent dans les jardins et paysages de la région. Souvent redoutés et mal aimés, ils sont pourtant indispensables à l'équilibre des écosystèmes. Contrairement aux idées reçues, la majorité des espèces présentes en France ne sont pas dangereuses. En cas de rencontre avec un serpent, il ne faut pas paniquer : ces animaux sont discrets, craintifs et cherchent avant tout à fuir. Les particuliers peuvent faire appel au réseau SOS Serpents et plusieurs associations, dont le CEN PACA, qui assurent une permanence téléphonique. Une photo et le nom de la commune permettent une identification rapide et, si besoin, une intervention adaptée.
Réseau SOS Serpents : 06 18 20 46 80

Aventure solidaire !

Domiciliée à Caphan, Émilie est sapeur-pompier volontaire. Engagée et passionnée, elle a participé en 2024 à la 33e édition du Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc, *"En 2027, aux côtés d'Emmanuelle, je repars pour cette formidable aventure, au bénéfice de deux associations qui nous tiennent particulièrement à cœur : les Orphelins Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône, pour laquelle nous avions récolté 3 000 € en 2024, et JADE (Jeunes Aidants Ensemble)"*. Pour les aider à concrétiser ce projet, vous pouvez participer à la cagnotte que leur équipage, Les Gaz'Olives, a créé sur le site Internet Hello Asso.

Inscriptions pour l'été

Opération "J'apprends à nager"

Du 22 juin au 3 juillet, l'association du Nautic Club organise une nouvelle session de cette action citoyenne. Elle se déroulera du lundi au vendredi : de 17h à 18h pour les enfants de 6 à 8 ans et de 18h à 19h pour les enfants de 8 à 12 ans. Tarif : 15€ (frais fixés par la Fédération Française de Natation).
Inscription : nauticclubdelacrau@orange.fr



Centre Social les Oliviers

Les inscriptions débuteront le **23 juin**. Sorties, animations au pied des immeubles et accueil des tout-petits à l'Espace Kangourou seront prévus au cours du mois de juillet (fermeture en août). Le programme complet des activités sera disponible prochainement sur le site du CSO.
Contact : csoliviers.fr

Ifac

Pour rappel, les inscriptions au centre de loisirs de la Baisse de Raillon des 3 à 11 ans sont en cours : **jusqu'au 12 juin** pour le mois de juillet et **jusqu'au 17 juillet** pour le mois d'août. Concernant le Pôle Jeunesse (11-14 ans), les inscriptions démarrent le **16 juin**.
Les inscriptions peuvent être enregistrées via le portail famille ifac ou à l'accueil administratif situé place Georges Brassens. Il est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
Contact : 04 90 47 95 55 ou saint-martin-de-crau.ifac.asso.fr



L'escrime à l'heure romaine

Du 20 au 24 avril, le club d'escrime saint-martinois a accueilli de jeunes escrimeurs du club francilien du Gant d'Or de Houilles pour une semaine d'échanges sportifs et culturels. Âgés de 8 à 10 ans, les sportifs étaient accompagnés, tout au long de leur séjour, par deux maîtres d'armes du club parisien.

Parmi les temps forts de la semaine, les jeunes escrimeurs ont vécu une véritable immersion dans l'univers des gladiateurs grâce à l'intervention de l'association arlésienne Arelate, bien connue pour son implication dans les Journées Romaines d'Arles. Pendant près de trois heures, ils ont découvert les techniques de combat de l'Antiquité à travers des ateliers mêlant histoire vivante, maniement des armes et des boucliers, initiation à la lutte gréco-romaine et découverte de l'harpastum, ancien jeu de balle romain.

Entre sport, patrimoine et transmission

Cette animation a clôturé une semaine dont les matinées étaient consacrées aux rencontres sportives et au perfectionnement technique en escrime. Les après-midis ont permis aux enfants de découvrir les richesses du territoire : patrimoine provençal, Alpilles et sites antiques emblématiques, tels que les arènes d'Arles, Glanum ou encore le Musée départemental Arles Antique. Encadrés par Stéphanie et les Maîtres d'Armes de Saint-Martin-de-Crau, les jeunes escrimeurs ont partagé bien davantage qu'une pratique sportive. Tous saluent une initiative favorisant les échanges, la curiosité et la découverte des racines historiques de l'escrime.

Les organisateurs remercient les familles mobilisées tout au long du séjour, notamment les parents de Luc, jeune escrimeur saint-martinois, pour leur implication dans l'accueil et l'animation de plusieurs temps forts.

À travers cette rencontre, les deux clubs ont rappelé combien l'escrime véhicule des valeurs de respect, de transmission et d'ouverture culturelle. Une belle aventure humaine qui devrait se poursuivre prochainement en région parisienne.

Une belle 3e place pour Sarah

Suite et fin pour l'édition 2025-2026 du Concours d'éloquence organisé par le Lions Club.

Le 8 avril, Sarah, élève du lycée Saint-Charles, représentait Saint-Martin-de-Crau lors de la finale du District 103 Sud-Est à Avignon, réunissant 19 candidats issus de plusieurs départements de la région. Après un tirage au sort, Sarah est passée en dernière position devant une salle comble et un jury particulièrement exigeant. À l'issue des délibérations, elle a obtenu une très belle 3e place, derrière des candidates de Carpentras et de Salon-de-Provence. Une récompense méritée pour cette élève de première participant pour la deuxième fois au concours. Les membres du Lions Club, la direction et les enseignants du lycée Saint-Charles ainsi que la Municipalité lui adressent toutes leurs félicitations.



Sarah, à droite de la photo, obtient la 3e place

En septembre 2025, Olivier Puccini prend la direction du collège Charloun Rieu. À la tête du plus grand établissement secondaire du département, avec ses 1 126 élèves et près de 150 enseignants et agents investis au quotidien, cet homme de terrain revendique un management fondé sur l'écoute, la confiance et l'engagement collectif. Rencontre avec un chef d'établissement pour qui la réussite scolaire repose avant tout sur l'humain.



Lors de la rentrée de septembre 2025

Faire grandir le collège... et ceux qui le font vivre

Lorsqu'Olivier Puccini évoque son établissement, ce ne sont ni les chiffres, ni les responsabilités qui l'animent. Ce que le principal met en lumière, ce sont les femmes, les hommes, les élèves, et cette énergie collective qui font vivre le collège Charloun Rieu.

Originaire de Marseille, il débute comme professeur d'histoire et de géographie. Il enseigne alors durant 15 ans : sept ans dans un établissement marseillais, classé en zone d'éducation prioritaire, puis huit années à Mayotte, en Outre-Mer. Une expérience qui nourrira durablement sa vision de l'éducation.

C'est là-bas qu'il envisage une autre trajectoire professionnelle, celle de chef d'établissement. *"Je me plaisais dans le métier d'enseignant, mais je ne voulais pas prendre le risque d'éprouver de la lassitude. Je voulais que mon évolution de carrière soit un prolongement, une ouverture pleinement choisie…"*

De retour en métropole en 2010, pour passer les oraux, il réussit le concours donnant accès à la fonction de principal. S'ensuivent plusieurs affectations, à Lyon d'abord, puis à Marseille, avant de diriger pendant cinq ans un établissement à Istres. Depuis septembre, c'est donc à Saint-Martin-de-Crau qu'il poursuit son parcours. *"Une commune à taille humaine, qui facilite la relation de proximité avec les élus, les services municipaux et nos partenaires".*

Donner le meilleur

Dès son arrivée, Olivier Puccini constate la dynamique des équipes. Il découvre un établissement riche de projets, porté par des enseignants investis, des personnels engagés, et une culture collective déjà solidement enracinée. Sa conception du management est claire : *"Donner envie aux gens de faire et permettre à chacun de donner le meilleur de ce qu'il a à apporter."*

Une philosophie qui prend tout son sens dans un établissement où les initiatives foisonnent : une classe orchestre *"ambitieuse et exigeante, sans être élitiste"*, en partenariat avec le Conservatoire, un forum des métiers accueillant 550 élèves avec des parcours individualisés, un projet de fleurissement porté par une agente, un tutorat éducatif pour éviter certaines exclusions, des apprentissages autour des langues qui vont bien au-delà des enseignements obligatoires…

Olivier Puccini précise : *"Il serait impossible de tout citer, tant les actions et projets sont nombreux. Chacun a sa place pour contribuer. Les professeurs et agents s'engagent spontanément et répondent présent dans tous les domaines. C'est le signe que l'établissement se porte bien."*

Rien n'est acquis

Conscient de cet état des lieux positif, Olivier Puccini ajoute : *"Mon travail, c'est de préserver ce beau potentiel et les conditions qui encouragent les équipes à continuer à proposer, à créer, à avancer ensemble, mais aussi à porter de nouvelles ambitions, dans l'intérêt des élèves et des professionnels."*

Le principal souhaite notamment construire le projet d'établissement 2026-2030 autour des compétences psychosociales. "Accueillir plus d'un millier d'élèves, dans un espace restreint, demande de la vigilance, à tous les niveaux… Mais on ne peut pas être en permanence dans l'interdit. Il faut donner des clefs pour mieux vivre ensemble, pour apprendre à chacun à mieux se connaître, à comprendre ses émotions, à développer ses relations aux autres, à gérer la frustration ou le désaccord…"

Dans cette optique, une enquête sur le climat scolaire vient de s'achever. *"Elle a été menée à ma demande, afin de dresser un état des lieux précis de la situation. Nous nous appuierons sur ses conclusions pour poursuivre nos actions dans ce domaine. Un climat scolaire de qualité et apaisé, avec les sentiments de sécurité et le bien-être qui en découlent, est l'un des piliers de la réussite scolaire. Lorsque l'on se sent connu, reconnu et respecté, on peut consacrer davantage de son énergie à sa scolarité."*

Même ambition pour les adultes : *"Les personnels qui se savent soutenus et en confiance donnent plus volontiers le meilleur d'eux-mêmes."*

Dans un établissement dont les atouts ne manquent pas, Olivier Puccini entend ainsi poursuivre le travail engagé, avec conviction et un cap clair, tourné vers l'humain.



EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

Démoustication cadrée

Pour rappel, les opérations de démoustication ne relèvent pas de la compétence de la Municipalité. Elles sont strictement encadrées et pilotées par l'EID Méditerranée. En dehors d'un risque sanitaire avéré, ces interventions concernent essentiellement les zones marécageuses. En milieu urbain, la lutte contre la prolifération des moustiques repose avant tout sur l'adoption de gestes simples permettant de supprimer les eaux stagnantes : vider chaque semaine les récipients pouvant retenir l'eau, couvrir les réserves d'eau avec une moustiquaire, ranger les objets de jardin à l'abri de la pluie, etc.
N'hésitez pas à télécharger les ressources mises en lignes sur le site Internet de la ville, notamment la check-list des bons gestes à adopter.
saintmartindecrau.fr
Rubrique"Les nuisibles"

Infos pratiques

La piscine à l'heure d'été

À partir du samedi 20 juin, la piscine municipale modifie ses horaires pour la période estivale avec un accueil de 11h à 19h15 tous les jours jusqu'au dimanche 30 août inclus (fériés compris). Les bassins sont évacués un quart d'heure avant la fermeture.

Renseignements : 04 90 47 01 42

Formation BNSSA

L'association FANS démarrera, **dès septembre 2026**, une nouvelle session de formation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) sur Saint-Martin-de-Crau. Ce diplôme permet de postuler pour un emploi dans une piscine ou au bord des plages, lors des saisons estivales. L'âge minimum pour passer l'examen est de 17 ans révolus et il est conseillé d'avoir un niveau de nage correct pour démarrer la formation. Les préinscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à vous renseigner.

Contact et inscriptions : 06 20 44 42 45

Inscriptions aux transports scolaires

Dans le cadre de leurs études, les élèves peuvent être amenés à emprunter les lignes Envia d'ACCM (vers Arles et pour les trajets Caphan/Dynamite/Collège) ou celles du réseau Zou! de la Région (vers Salon, Istres, Miramas, Aix et Saint-Rémy). Les inscriptions démarreront dès la mi-juin. Les dossiers et la distribution des cartes de bus se feront directement en ligne, sur le site des prestataires concernés.

Contact ENVIA : 04 90 54 86 16
Site Internet Zou ! : zou.maregionsud.fr

Permanences d'accès au droit

Pour rappel, les permanences d'accès au droit se déroulent désormais sur le site de l'ancien Espace Emploi, devenu **Maison de l'Emploi, de l'Economie et du Citoyen** (MDEEC) et labellisé Point Justice en mai 2025. Chacun peut y trouver écoute, conseils et accompagnement dans ses démarches d'emploi, d'insertion, de création d'entreprise et d'accès aux droits. Il s'agit d'un véritable lieu ressource de proximité, ouvert à tous.

Contacts : 04 90 47 38 81
4, avenue de Plaisance

Affaires Scolaires

Suite au déplacement des permanences d'accès au droit au sein de la MDEEC (voir ci-dessus), le rez-de-chaussée de l'ancienne "Maison du Citoyen", située avenue César Bernaudon, abrite uniquement le **service des Affaires Scolaires**. Pour rappel, ce service se tient à votre disposition pour toutes les demandes relatives aux démarches liées à la scolarité, ainsi que celles concernant le temps périscolaire.

Contacts : 04 90 47 95 68
Avenue César Bernaudon

Papy-mamy écoles, pourquoi pas vous ?

Dans le cadre du dispositif "Papy-Mamy écoles", la Ville recrute deux vacataires pour la rentrée de septembre 2026. Ces derniers ont pour mission de renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires, au moment des entrées et sorties des élèves. Par leur présence attentive et bienveillante, ils sont chargés d'accompagner les enfants et les familles durant la traversée des passages piétons.
Ces postes sont ouverts à des retraités saint-martinois, hommes ou femmes, disponibles, ponctuels, dotés d'un bon sens du contact et attachés aux valeurs du service public. Ils interviendront deux jours par semaine pendant les périodes scolaires, avec quatre vacations de 40 minutes par jour.
Notez-le ! Avant leur prise de fonction, les candidats bénéficieront d'une formation assurée par la Police Municipale. La rémunération est fixée à 13,91 € bruts de l'heure. Les candidatures sont à déposer au service des Ressources Humaines.

Renseignements : 04 90 47 17 29, poste 6467

Fin d'année en musique !

Le Conservatoire du Pays d'Arles clôturera son année au mois de juin avec **"Bientôt l'été", les Journées du Conservatoire**. Cette année, trois communes accueilleront l'événement sur trois week-ends. Après une édition 2025 à Saint-Martin-de-Crau, élèves, enseignants et artistes invités seront ainsi présents à Saint-Pierre-de-Mézoargues le 6 juin, au Paradou les 12 et 13 juin, puis à Arles les 19 et 20 juin. Ils se produiront pour cinq jours placés sous le signe de la musique et de la fête. Gratuit. N'hésitez pas à consulter le programme via le QR code ci-contre.

Salon des Agricultures

Du **5 au 7 juin**, aura lieu la 9e édition du Salon des Agricultures de Provence. Située au Domaine du Merle à Salon-de-Provence, cette **"ferme à ciel ouvert"** permet de découvrir les productions agricoles, les terroirs et les saveurs des Bouches-du-Rhône. Au programme : un village d'exposants (producteurs et professionnels), une mini-ferme aux animaux, des concours et une soixantaine d'animations, dont de nombreux ateliers organisés pour les enfants. Pour les gourmands, petits et grands, la Cuisine des Chefs présentera des démonstrations culinaires avec les meilleurs produits de saison. Le Salon accueillera les visiteurs de 9h à 19h, avec une **"Nocturne Gourmande"** le samedi jusqu'à 23h. Cette manifestation contribue à promouvoir la qualité des produits alimentaires issus des productions locales et régionales et à valoriser une agriculture résolument moderne. Entrée et parkings gratuits.

Site internet : salondesagriculturesdeprovence.com

"Les DéCCIdeuses"

La CCI du Pays d'Arles organise deux événements pour toutes les femmes porteuses de projet et entrepreneures. Tout d'abord, le **4 juin**, un atelier sur le co-développement propose une approche collaborative pour partager ses problématiques, bénéficier de retours d'expérience et co-construire des solutions concrètes entre entrepreneurs. Puis, le **16 juin**, la CCI lance la 5e édition d'**Ose ! le cercle business des Entrepreneuses**, afin de booster leur projet de création et développer leur réseau professionnel. Pitchs, conférences et village partenaires seront au programme de la journée.

Renseignements : les-deccideuses-arles.com

Accès aux massifs

Du 1er juin au 30 septembre, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées, vers 18h pour le lendemain. Pour votre sécurité, restez informé !

risque-prevention-incendie.fr/13
meteofrance.com/meteo-des-forets
myprovence.fr/enviedebalade

Mariages

Mathilde Beraud & Matthieu Delmas
Mélanie Brun & Loïc Back
Stéphanie Dietz & Mikaël Fraisse
Sabrina Leblanc & Frédéric Réal
Lucie Mysiakowski & Sébastien Lavialle

Rappel des OLD

À l'approche des périodes de sécheresse, avec des incendies dont les conséquences sont toujours dramatiques, il est essentiel de respecter les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).
Dans le but de limiter l'intensité et la propagation des feux dans des régions à risque comme la nôtre, toute personne propriétaire d'un terrain à moins de 200 m d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue doit impérativement débroussailler sur une profondeur de 50 m autour de son habitation. Si le terrain possède une route ou un chemin privé, le propriétaire doit également tailler la végétation sur 10 m de part et d'autre de celui-ci.
Les haies, quant à elles, doivent se trouver à 3 m des logements voisins ou des boisements. Les feuilles et aiguilles des toitures et gouttières doivent être supprimés et le stockage de bois contre l'habitation est à éviter. Dans l'intérêt de tous, afin d'éviter une recrudescence des feux, il est primordial de respecter la réglementation.
Notez-le ! L'obligation de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé s'applique également à tout propriétaire de terrain bâti ou non bâti, situé en zone urbaine. Dans le cas où les OLD ne seraient pas réalisées, les contrevenants encourent des amendes allant jusqu' à 1 500 euros.
Retrouvez l'ensemble des informations sur la plaquette de la préfecture des Bouches-du-Rhône via le QR code ci-contre.

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Isabelle CHARNOZ - *Adjointe à la Transition écologique et énergétique (entre autres)*



Parmi mes délégations, le renforcement des mesures face aux aléas climatiques est essentiel. Bien d'autres sujets me tiennent à cœur, mais celui-ci trouve un écho particulier à l'approche du mois de juin, avec des journées qui s'allongent et des températures qui pourraient rapidement monter. Pour faire face aux alertes canicules, nous agissons aujourd'hui pour protéger les plus vulnérables, tout en investissant pour préparer un avenir respectueux des personnes et de la biodiversité.

Ainsi, les réalisations concrètes se poursuivent, dont voici quelques exemples. Ils ne concernent pas ma seule délégation, mais démontrent combien notre équipe, nos services municipaux et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) sont pleinement mobilisés et engagés dans ces domaines.

Aujourd'hui, nous avons tiré les enseignements de la situation observée durant l'été 2025. Des décisions ont été prises, des procédures ont été mises en place et des actions ou réalisations sont en cours ou programmées, pour ne plus avoir à gérer l'urgence.

D'ici le 1er juin, des ventilateurs seront mis à disposition de nos écoles. Comme l'année dernière, des climatiseurs mobiles sont prêts à être déployés afin de rafraîchir des salles spécifiques, en cas de nécessité. Des actions de formation et de sensibilisation ont été menées, des repas froids seront plus souvent servis dans nos cantines…

Par ailleurs, après plusieurs mois de préparation, les grands travaux du Plan Écoles sont programmés. D'ici décembre, l'isolation thermique sera renforcée afin de mieux protéger les bâtiments de la chaleur (et du froid). À terme, dans nos établissements scolaires, tous les réfectoires et tous les dortoirs seront climatisés, ainsi qu'une salle d'activités dans chaque maternelle et une pièce choisie par les directeurs en élémentaire.

Concernant nos crèches et notre centre aéré, ces structures sont sous la responsabilité de nos délégataires. Nous restons cependant vigilants et à leur écoute pour toutes les questions liées à la gestion des alertes canicule.

Pour nos aînés et les personnes les plus vulnérables et fragiles, le CCAS tient un registre nominatif. Les personnes inscrites, par elles-mêmes ou un proche, bénéficieront d'un suivi personnalisé et bienveillant. Par ailleurs, plusieurs lieux climatisés pourront être ouverts si besoin.

Une attention particulière est également portée à notre personnel municipal, notamment ceux qui travaillent en extérieur.

Tous ces points, et bien d'autres, sont inscrits dans notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ces documents recensent notamment les actions à mettre en œuvre selon le niveau de vigilance météorologique.

Parmi elles, les campagnes de communication sur les bons gestes et les bonnes pratiques à adopter sont essentielles. Ces derniers sont rappelés en page 7 de ce journal. Pour votre santé et votre bien-être, n'hésitez pas à en prendre connaissance !

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Christophe PERRET



Nous espérons que le droit de réponse demandé par Tania Teixier lui a été accordé, après que Mme Dellanegra se soit exprimée en son nom au sujet de l'ACCM, thème qu'elle affectionne particulièrement depuis plusieurs semaines.

Les 3 000 caractères de cette tribune ne permettant pas de rétablir l'ensemble des faits, nous espérons que ses propos pourront être publiés en parallèle des miens.

Nous regrettons également l'obligation de transmettre notre tribune plusieurs semaines avant impression, laissant à la majorité le temps d'adapter sa communication en conséquence.

Mme Dellanegra affirme avoir proposé, dans le cadre d'un « pacte de gouvernance », d'élargir le bureau communautaire aux oppositions afin que tous soient représentés. Pourtant nous n'avons jamais eu connaissance d'un quelconque document en ce sens.

Nous avons vérifié nos courriers, nos mails, même les indésirables : rien.

Alors où est ce fameux pacte ? Quelle en est la teneur ? Mystère.

D'ailleurs, si cette logique devait s'appliquer, nous a-t-elle proposé, après les élections municipales, son fameux « pacte » avec des responsabilités partagées ? Là encore, la réponse est non.

Cette présentation des faits relève davantage de la communication politique, de la manipulation, que de la réalité.

Faire de Tania Teixier la responsable de cette situation lui permet surtout d'éviter d'assumer ses propres choix, bien moins glorieux.

Puisque nous sommes critiqués, souvent au nom de « l'apaisement » et du « dialogue » (sic), revenons sur leurs propres décisions : les délégations. Pour la maire, seulement deux délégations : relations avec les citoyens et communication. Cela explique sans doute qu'elle ait pu conserver son activité professionnelle, mais rend encore plus incompréhensible l'augmentation de son indemnité l'an dernier.

Dans le même temps, le dernier conseil municipal a validé le recrutement d'un chargé de mission cadre A pour le « département des relations aux citoyens », certainement pour la soulager... tout en expliquant que la maîtrise des charges de personnel constituait une priorité budgétaire. Vous apprécierez cette cohérence.

Nous resterons vigilants afin que l'argent public ne soit pas utilisé fictivement.

Nous aurons enfin une pensée pour le premier adjoint, à qui reviennent 7 des délégations les plus importantes.

Concernant l'hommage rendu à Dominique Teixier, chacun pourra juger de l'état d'esprit de la majorité.

Il a été proposé à Tania Teixier de compléter l'article avant parution, cela partait bien.

Elle a simplement demandé que soient rappelées quelques réalisations majeures, comme la création du complexe multisports ou le lancement du projet de gendarmerie.

Résultat : pas de modification, la couverture consacrée à un joueur de galoubet (même si je n'ai rien contre), et l'article perdu en page 12.

Les anciens maires de notre commune ne disparaissent pas tous les mois. La décence aurait voulu un traitement à la hauteur de la fonction.

Mais la nature est ainsi faite…

Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : lundi 1er juin de 9h30 à 12h (sur RDV pris à la Maison de l'Emploi, de l'Economie et du Citoyen) - Notaire : lundi 8 juin de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : mercredis 3 et 17 juin de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeodewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : mardis 9 et 23 juin de 9h à 12h (sans RDV) - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 15 juin de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : lundi 22 juin de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : mardi 9 juin de 14h à 16h30 (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : mercredi 17 juin de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 19 juin de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN
HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-19h00
SERVICE CLICK AND COLLECT – LOCATION DE MATÉRIEL
RÈGLEMENT 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS
CARTES CADEAUX – CARTE DE FIDÉLITÉ
SAINT MARTIN DE CRAU
13 RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20
WWW.BRICOMARCHE.COM

SAFTI
La vie vous réussit
Vous souhaitez VENDRE ou ACHETER un bien immobilier ?
Votre conseiller immobilier près de chez vous !
Pascal LOUVET
06 42 19 54 83
pascal.louvet@safti.fr
SAINT-MARTIN-DE-CRAU CAPHAN
Ensemble, parlons de vos projets immobiliers !

ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES
Dépannage - Débouchage
Rénovation de la salle de bain
Climatisation - Pose & Entretien
Mikaël FRAISSE
06 30 93 06 29
13310 Saint-Martin-de-Crau
artisanplombierdesalpilles@gmail.com

SUPER U Saint Martin de Crau
VOS COURSES EN LIGNE
Faites vos courses sur coursesu.com
DRIVE coursesu.com
LOCATION DE VEHICULES
Découvrez aussi notre matériel de fête
Ulocation
LE MEILLEUR CHAQUE JOUR
POISSONNERIE
FRUITS & LEGUMES
BOUCHERIE
HORAIRES D'OUVERTURE
Du LUNDI au Samedi 08h30 - 20h00
Le DIMANCHE 09h00 - 12h30
GAZ PRESSE LAVERIE SNACKING STATION 24/24 RECHARGE 150Kw

Retour en images



Journée dépistage du Lions Club

Vendredi 17 avril, à bord d'un véhicule équipé, un médecin bénévole recevait le public pour un dépistage gratuit de maladies oculaires.



Soirée cabaret du Ricochet

Samedi 25 avril, l'association proposait une soirée conviviale et divertissante autour d'un dîner avec quiz musicaux, numéros de chants et sketches humoristiques !





Championnat de France de goalball feminin du Comité Départemental 13 (CD 13) Handisport

Les 25 et 26 avril, la seconde manche de cette compétition nationale s'est déroulée au Complexe multisports. Organisée pour la première fois par le CD 13, elle a vu s'affronter six équipes de malvoyantes ou non voyantes. Ce sont les joueuses du Golden Flash de Lyon qui ont remporté le titre de championnes.



Rencontres Régionales de danse

Le 18 avril, l'association Last Dance organisait la 16e édition de son concours régional au Complexe multisports. Une journée de cohésion et de partage qui a réuni 16 écoles et 187 participants. Face à trois juges de renom, les chorégraphies se sont enchaînées dans différents styles. Last dance a obtenu onze distinctions (deux en argent et neuf en bronze).



Country Crau Festival fait son show !

Les 25 et 26 avril, l'association Wacky Skulls Dancers a de nouveau enflammé la Grande Halle grâce à son mythique festival country. En guest star cette année, les Rusty legs et Didier Beaumont.









"Faire un petit potager avec 3 fois rien"

Samedi 25 avril, la Médiathèque proposait un atelier de revalorisation des déchets domestiques et des ressources du jardin, animé par Vanessa.



"Les Femmes dans la Révolution" par les Arts Phocéens

Lors de leur concert lecture du 26 avril à l'église, parrainé par le comité du Souvenir Français, le quatuor a conquis le public, venu nombreux.



Opération nationale De ferme en ferme®

Plus de 480 personnes se sont déplacées, les 25 et 26 avril, sur l'exploitation saint-martinoise Granier Frères. Dans le cadre de cette opération, des visites gratuites, avec animations et dégustations de produits, ont été proposées au cours de ces deux jours, dont une nocturne le samedi.





Quiz sur les bienfaits d'une alimentation durable

Dans le cadre du programme "Vivons en forme", la Municipalité, en partenariat avec le CDC et Biosphère, a proposé aux élèves du cycle 2 et 3 une conférence interactive et ludique sur les enjeux d'une bonne alimentation.



Les images





Festival foot U13 Pitch

Les 2 et 3 mai derniers, le Sporting Club Saint-Martinois accueillait les phases régionales de cette compétition majeure, qui rassemble chaque année les jeunes licenciés, garçons et filles, autour d'une pratique à la fois sportive et éducative. Organisée par la Ligue Méditerranée de Football, elle a vu s'affronter 28 équipes. Au terme de ces deux journées, l'OM Féminines et l'OGC Nice ont gagné leur ticket pour la grande finale nationale.





Défilé de mode

Le 8 mai, l'enseigne de prêt-à-porter Batchik organisait son premier défilé printemps/été sur la place du Général de Gaulle, avec une ambiance DJ.





3e édition du Bouchon des vacances

Samedi 2 mai, la nostalgie était au rendez-vous avec cette manifestation organisée par les associations Gir& Co, Les Vieilles Mécaniques des Alpilles et 2 CV Dyane de la Crau. Les véhicules anciens, mais aussi les multiples animations, ont fait la joie des petits et grands, venus en nombre.



81e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai, un large public s'est rassemblé au Monument aux Morts pour assister à cette cérémonie commémorative. Elle s'est tenue en présence de nombreuses personnalités, dont le maire de Manerbio. La nouvelle génération était également présente pour honorer le Devoir de Mémoire : le Conseil Municipal des Jeunes, des lycéens de Saint-Charles et la section des jeunes Sapeurs-Pompiers. Lors de la commémoration, Julien Besançon a reçu la Croix du Combattant.

Retour





Course à l'Avenir

Samedi 2 mai, le Club Taurin Lou Craven invitait le public à cette course camarguaise, à laquelle participaient 6 taureaux et 7 raseteurs.



Challenge Hervé Galtier

Le 8 mai, dans un bel esprit sportif, le Handball Saint-Martinois a rassemblé 12 équipes à l'occasion de son tournoi annuel des commerçants. Félicitations à l'équipe Plein Ciel, qui a remporté la finale.



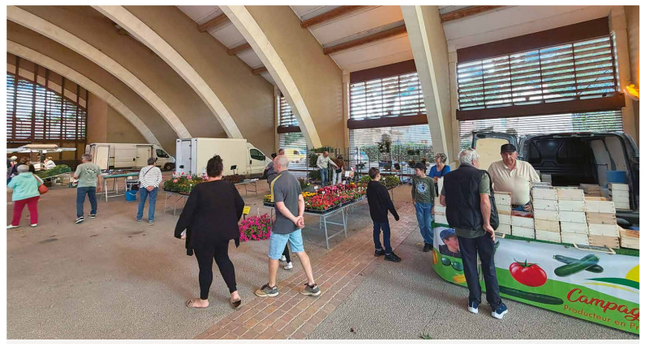
Café de fleur

Ce spectacle jeune public, entre chansons et percussions, était proposé le 6 mai par la Cie Pauses musicales.



Concert du Chœur Saint-Martin

Le mercredi 6 mai, les choristes ont chanté pour les résidents de la maison de retraite Korian La Rimandière. Un joli moment de partage !



Le marché des producteurs à l'heure du printemps

Le 11 mai, la Grande Halle a accueilli une édition spéciale du marché sur le thème des fleurs, réunissant producteurs locaux et animations pour les enfants.



Repas dansant des Anciens d'Arcellor Mittal

Le 17 mai à la salle Mistral, 182 convives ont fêté le 45e anniversaire de l'Amicale des Anciens d'Arcellor Mittal, Sollac et Solmer.

en images





Fête du Printemps

Les 9 et 10 mai, la Fête du Printemps s'est tenue en présence des délégations de Markgröningen et de Manerbio, nos villes jumelles. La Municipalité remercie tous les partenaires, les associations, les bénévoles et le personnel municipal qui ont contribué au très beau succès de cette 39e édition. Grâce à leur implication, des centaines de visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations, pour toutes les générations.













retour

















Retour en images





Repas intergénérationnel
Le 13 mai, toutes les générations se sont retrouvées autour d'une paëlla, suivie d'animations et de jeux. Pour cette deuxième édition, organisée par la Ville et son CCAS, le nombre de convives est passé de 120 à 320 ! Un engouement sans précédent pour cette action destinée à renforcer les liens entre les aînés et la jeunesse.





Kids Foot Edition
Les 16 et 17 mai, le Sporting Club Saint-Martinois accueillait une nouvelle édition de ce tournoi, regroupant des joueurs évoluant au sein des catégories U6 à U9.





Championnats de France FSGT
Du 15 au 17 mai, les membres de La Rythmo ont brillé lors des Championnats de France qui se sont déroulés au Complexe multisports. Retrouvez le palmarès en page 10 de ce journal.





"Mai à vélo" avec le ROC
Le 17 mai, une quarantaine de participants ont profité d'une balade à vélo, guidée par les membres du Rayon d'Or de la Crau.

Agenda

Tout au long du mois

Sports Prox'
Les mercredis 3, 10 et 17 juin, de 14h à 15h30, des parties de football sont proposées aux 11-25 ans, au stade synthétique des HLM du Lion d'Or. Gratuit.

Jusqu'au 12 juin

Open Sénior
Le Tennis Club Saint-Martin-de-Crau organise un tournoi avec matchs en soirée et le week-end, pour les séniors Dames et Messieurs, classés de 30 à 15. Participation des joueurs : 20 € (inscriptions et paiement via Ten-Up). Entrée libre pour le public.
Renseignements : 06 03 53 33 44

Vendredi 5 juin

Visite guidée découverte
Dès 8h, visite par un garde de la Réserve des paysages fascinants des coussouls de Crau. À partir de 8 ans. Gratuit, sur inscription.
Renseignements : 04 90 47 02 01

Les 6 et 7 juin

45e Salon du Modélisme
De 10h à 17h salle Mistral, le Rassemblement du Model Club de la Crau organise son traditionnel rendez-vous. À l'intérieur, différentes expositions statiques ainsi qu'une bourse d'échange d'objets neufs ou d'occasion. À l'extérieur : tour de train à vapeur, bateaux en bassin et démonstrations de véhicules routiers. Petite restauration sur place. Tarifs : gratuit jusqu'à 9 ans / 3 € de 10 à 16 ans / 5 € à partir de 17 ans.
Renseignements : rmcc13310.net

Samedi 6 juin

Tournoi des Vétérans
Organisé, dès 8h, par les Anciens du Sporting au stade Marius Combier.

Tournoi départemental
Le Volley Club Saint-Martinois organise, pour la première fois, un tournoi de niveau départemental UFOLEP, de 9h à 18h à la Halle des sports. Ouvert à tout joueur maîtrisant la discipline (licencié ou non licencié), en 4x4 mixte. Buvette et petite restauration sur place. Tarif : 5€/personne.
Inscription sur vcsmHelloasso.fr

Lecture signée
Cloé Blin-Maginot, thérapeute relationnelle et pédagogique, propose, à 10h à la médiathèque, une histoire et une comptine signée, associées à la parole : *Petit poisson blanc* et *Bébé Balthazar au jardin*. Pour les tout-petits (de 6 à 18 mois) et leurs parents. Gratuit, réservation obligatoire.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Jap'on partage
À 14h30 à la médiathèque, Céline animera le dernier rendez-vous de l'année consacré à la culture nippone. Menu spécial pour l'occasion, autour d'un moment de partage créatif. À partir de 14 ans. Gratuit, réservation obligatoire.
Renseignements : 04 90 47 27 49



Grande Braderie
Organisée par le Secours Populaire, de 14h à 17h30 sous la Grande Halle.

Course à l'Avenir
Organisée par le Club Taurin Lou Craven, à 16h30 aux arènes Louis Thiers. Entrée générale : 10 €/ 5 €.

Gala de GR
À 18h, au Complexe multisports, les groupes des sections "Gymnastique Rythmique (GR)", de l'association La Rythmo, feront découvrir au public les chorégraphies présentées en compétition cette saison (ensembles et individuels). Entrée gratuite.

Concert Peter Harper
À 20h30 au CDC.
Voir page 8

Expositions

Jusqu' au 3 juin
"Joue avec Raymond"
La Médiathèque propose une exposition, destinée aux enfants de 0 à 3 ans, autour du célèbre personnage d'Anne Crausaz.

Jusqu' au 14 juin
Pauline Fournier
L'Atelier Ephémère expose les œuvres de cette artiste, qui explore depuis longtemps les possibilités créatives de la photographie. Après plusieurs années d'une pratique assez classique, elle se tourne maintenant vers une approche plus narrative et expérimentale. À travers l'objectif, elle capture la beauté de la nature, l'élégance des Arlésiennes, l'authenticité des scènes de vie au Népal ou la complexité de l'architecture Art Nouveau.

Jusqu' au 29 novembre
Ouest aride
L'Écomusée de la Crau expose les clichés de Damien Cerdan, écologue de formation et photographe naturaliste par passion, qui a exploré l'immensité du Grand Ouest américain.

Du 19 au 21 juin
Ecole maternelle du Lion d'Or
À la suite des échanges avec les artistes et du travail réalisé en classe durant l'année scolaire, l'Atelier Ephémère a le plaisir de présenter l'exposition des œuvres des élèves du Lion d'Or. Le vernissage aura lieu le **samedi 20 juin** à 11h.

Du 26 juin au 19 juillet
Clauda & Claire-Lise Renaud
L'Atelier Ephémère met en lumière les sculptures de Clauda ainsi que les dessins à la plume, au feutre ou au crayon de Claire-lise Renaud. Le vernissage aura lieu le **vendredi 26 juin** à 18h.

Agenda

Dimanche 7 juin

Fête de la pêche
Dans le cadre de la Journée Nationale de la Pêche, l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau (APASMC) organise une journée "pêche sans permis". Dès 8h30 au Domaine du Lac, concours gratuit pour les mamans et les enfants (remise des prix à 12h). L'après-midi est ouvert à tous. Pique-nique possible.
Inscriptions : apasmc@gmail.com

Lundi 8 juin

Cérémonie patriotique
À 11h30 au Monument aux Morts, les associations patriotiques commémorent la fin de la Guerre en Indochine et de la Bataille de Diên Biên Phu.

Mardi 9 juin

"Boite aux (Belles) lettres"
À 18h à la médiathèque, Fabienne, libraire chez "Lettres vives" à Tarascon, présente ses coups de cœur de lecture pour l'été. Entrée gratuite.
Renseignements : 04 90 47 27 49



Mercredi 10 juin

"Les insectes du Coussoul"
De 9h à 12h, parcourez à pied la Réserve naturelle des coussouls de Crau pour observer les plus discrets de ses habitants. Dès 10 ans, gratuit.
Inscriptions : museum@marseille.fr

Les 12 et 13 juin

"Du camping Michaud à Domitys"
La résidence Domitys L'Oustaou ouvre ses portes à partir de 10h45 et propose une exposition de nombreux documents et photos sur la famille Michaud : installation du camping, plans, évènements qui s'y sont déroulés… La construction et la vie de la résidence seront aussi abordées, agrémentées par les témoignages des équipes Michaud et Domitys. Animations, tombola et buvette sur place. Programme complet disponible début juin sur le site Internet de la ville.
Renseignements : 04 49 00 02 00

Gala "Sans queue ni tête !"
L'association Art Singulier présente son spectacle de fin d'année au CDC : à 20h15 le vendredi 12 et à 15h le samedi 13 juin. Tarif : 10 €.

Vendredi 12 juin

Fête du Tennis Club
Repas en musique (apéritif, paella, dessert et une boisson) organisé à partir de 18h30 à la suite de la finale de l'Open Sénior. Inscriptions jusqu'au 6 juin. Ouvert à tous. Tarifs : de 13 à 18 €
Renseignements : 04 90 47 33 78

Samedi 13 juin

Conférence "L'amour de soi"
À 9h30 à la médiathèque, Fleur Bonaudo Vappereau (psychotraumatologue) et Valérie Félices (professeure de français) animeront un atelier, tel un voyage intérieur, pour apprendre à se connaître, s'accepter et s'aimer avec justesse. Entrée libre.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Ambiance western
L'association Jordan's Roping ouvre les portes du Mas du petit Mailly. Au programme : visite de la ferme et des animaux de 10h à 13h et de 14h à 18h30, spectacle de rodéo à 19h et concert country avec soirée dansante à partir de 21h. Buvette et petite restauration sur place. Tarifs : 10 €/ 5 € (visite de la ferme) et 15 €/ 10 € (spectacle).



Déjeuner Moules frites
Le Club Taurin Lou Craven propose son traditionnel repas, à 12h aux arènes Louis Thiers. Vente des tickets jusqu'au 11 juin aux arènes (de 9h30 à 11h) et au bureau de tabac Lou Cigaloun. Tarif : 18 €.
Renseignements : 04 90 96 31 80

Galas de danse
À la salle Mistral, l'association Last Dance présente ses galas de fin d'année. Au programme : danse classique, hip-hop, heels et modern jazz. Spectacles animés par DJ Antho : "Enfants et préados à 14h et "Ados et adultes" à 19h. Vente des tickets par téléphone ou sur place, le jour J.
Renseignements : 06 34 51 62 14

Summer Festiv'Halles SMC
L'association L3PC est de retour pour une nouvelle édition !
Voir page 9

Dimanche 14 juin

Tournoi multichance
Le Tennis Club organise, à partir de 9h, un tournoi TMC 4e série où chacun joue 3 ou 4 matchs selon classement. Ouvert à tous les licenciés. Tarif 25€.
Renseignements : 07 83 45 01 15

Lundi 15 juin

Marché des producteurs locaux
Animation spéciale sur le thème de la "Fête des pères", de 16h à 19h, sous la Grande Halle.

Mardi 16 juin

Jeu provençal
La Boule Commerciale organise un jeu provençal spécial vétérans, ouvert à tous les licenciés. Dès 9h au boulodrome.
Renseignements : 06 86 40 28 23

Mercredi 17 juin

"Raconte-moi une histoire"
À 10h30, la Médiathèque propose un conte pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Du 18 au 20 juin

Journées Passerelles du CDC
Le CDC clôture sa programmation culturelle.
Voir page 8

Jeudi 18 juin

Commémoration patriotique
À 17h, sur la place du Général de Gaulle, les associations patriotiques organisent une cérémonie à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'Appel du 18 juin 1940.

Vendredi 19 juin

Concert les Z'aCrauNotes
L'orchestre des ateliers de la Malle aux Arts propose, à 20h à la salle Aqui Sian Bèn, un programme musical varié avec du jazz, de la musique classique ainsi que des musiques de films ! Entrée gratuite.

Les 20 et 21 juin

Week-end au théâtre
L'association Le Ricochet présente ses représentations de fin d'année à la salle Mistral. La section "Jeunes" jouera "Les Histoires de la Fontaine", adaptées des fables de l'auteur éponyme, le samedi 20 à 18h et le dimanche 21 à 15h. La section "Adultes" interprétera *L'Avare* de Molière, le samedi 20 à 20h30 et le dimanche 21 à 17h30. Buvette sur place. Tarifs : 8 €/5€ le spectacle, 13 € les deux pièces ("Jeunes" et "Adultes"). Gratuit pour les moins de 10 ans.
Renseignements : associationlericochet@gmail.com



Concours de boules régional
Dès 9h aux boulodromes, la Boule commerciale accueille le Challenge Bernard Quatrefages.
Inscriptions : super challenge.fr.

Samedi 20 juin

"Grand Prix de la Ville"
Dès 10h, l'APASMC organise son traditionnel concours de pêche, au Domaine du Lac. Inscriptions sur place le jour même, dès 8h près du ponton PMR (entrée piétonne rue du Lac Majeur). Conditions du règlement sur le site de l'association. Tarifs : 10 €/ 5 € (pour les moins de 16 ans), redistribués en lots.
Renseignements : apasmc@gmail.com

Dimanche 21 juin

Fête de la Musique
En centre-ville, place à la musique !
Voir page 8

Du 22 juin au 3 juillet

Opération "J'apprends à nager"
Nouvelle session avant l'été.
Voir page 11

Mardi 23 juin

Feux de la Saint-Jean
Soirée organisée par l'association Li Coudelet Dansaire.
Voir page 9

Les 26 et 27 juin

Gala "Le dernier Enchantement"
L'association La Rythmo présente son spectacle de fin d'année avec une immersion dans l'univers de plusieurs contes, à la salle Mistral. Deux représentations sont prévues : vendredi 26 à 20h30 et samedi 27 juin à 15h30. Entrée : 5€. Vente des places sur le site HelloAsso ou sur place, le jour J.

Vendredi 26 juin

Concert du duo FM Jazzy et Chapo
La Médiathèque propose, à 18h, un concert de deux artistes qui revisitent, a cappella, la chanson française en rallye chanson. Ce spectacle ludique et interactif est imaginé et interprété par Florence et Monique. Gratuit.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Samedi 27 juin

Concours amical "Yves Kervran"
De 10h à 17h au Boulodrome, le Lions Club de Saint-Martin de Crau organise un concours de pétanque, au profit de ses œuvres. Tombola, buvette et petite restauration sur place. Tarif : 6 €, inscriptions sur site le jour J, à partir de 9h.
Renseignements : 04 90 47 27 49
lions-saintmartindecrau@myassoc.org

Mardi 30 juin

Gala "Voyage à travers le temps"
À 19h30 à la piscine municipale, le Nautic Club de la Crau présente son spectacle de natation artistique de fin de saison. Billetterie et buvette sur place. Tarif : 5 € (gratuit jusqu'à 6 ans).



Le coup de cœur de la Médiathèque

Left-handed girl : une famille à Taïwan, film réalisé par Shih-Ching Tsou

L'histoire, aux rebondissements multiples, retrace le quotidien, à Taipei, d'une mère célibataire et ses deux filles (une ado rebelle et une petite fille gauchère). Le spectateur suit les débuts de leur nouvelle vie dans la capitale. Elles tentent d'y maintenir un équilibre familial tout en affirmant leurs différences, dans une société encore marquée par le poids des traditions patriarcales. Entre portrait social sensible et "feel-good movie", ce film réussit le tour de force d'être de ceux dont on ressort envoûté.



FÊTE VOTIVE



QUATRE JOUR DE FÈSTO E DE TRADICIOUN

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

DU 24 AU 28 JUILLET 2026

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

PAVILLON POUR NOS MINOTS

Soleil fm 96.3

RENSEIGNEMENTS & PROGRAMME

04 90 47 98 40
www.facebook.com/stmartin13
Application mobile gratuite :
Ville de Saint-Martin de Crau*
*Disponible sur App Store et Google Play

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville de Saint-Martin de Crau
OFFICIEL
@stmartin13

Conception & Impression : Mairie de Saint-Martin-de-Crau